



Capsule virtuelle  
20 décembre 2022

# Le Courant

## Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord

---

### Congés de cotisations syndicales

- Considérant que les finances du SERN sont en très bonne santé;
- Considérant que des sommes importantes sont accumulées dans nos comptes;
- Considérant que le SERN est une société à but non lucratif;
- Considérant que nous avons déjà le taux de cotisation syndicale le plus bas parmi la FSE;
- Considérant que c'est l'ensemble de nos membres qui doivent profiter de nos surplus;

Le conseil d'administration, conjointement aux recommandations du comité des finances et du conseil des délégués, offrira trois (3) congés de cotisation syndicale à tous ses membres en début d'année 2023.

Ces congés de cotisation sont prévus pour les payes N° 15, 16 et 17, soit les jeudis 12, 26 janvier et 9 février 2023.

Soyez assurés que nous continuerons de bien veiller sur nos dépenses et votre argent.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous!

*Sylvain Côté*  
Trésorier du SERN  
([scote@sern.qc.ca](mailto:scote@sern.qc.ca))